

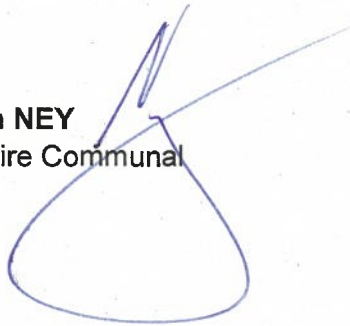
Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions prévues à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi a délivré l'autorisation à **LIBERTY LIEGE-LUXEMBOURG**. (arrêté N° **1/2025/0544** du **5 mars 2026**) pour la cessation d'activités des installations de traitement/travail de métaux, des compresseurs, d'un stockage de substances, des transformateurs, d'une installation de production de froid et d'une installation de traitement d'eaux à Dudelange, 520 Wolser B.

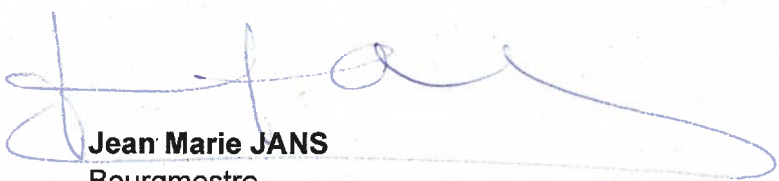
Un recours contre lesdites décisions est ouvert à tous les intéressés en général auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 (quarante) jours à dater du premier jour de l'affichage de la présente et doit être interjeté sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau des Avocats à la Cour.

Affichage : du **18 mars 2026** au **27 avril 2026**

Bettembourg, le 16 mars 2026

Pour le collège des Bourgmestre et Echevins


Damien NEY
Secrétaire Communal


Jean Marie JANS
Bourgmestre

